

Date de dépôt : 20 mars 2013

Pétition

pour le maintien et l'accessibilité au public des vestiges découverts à l'Esplanade Saint-Antoine

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les découvertes archéologiques effectuées dans le cadre du chantier de réaménagement de l'Esplanade Saint-Antoine prennent une dimension spectaculaire et revêtent déjà une grande valeur patrimoniale.

A ce jour, un large pan de l'ancien Mottet de Saint-Laurent est conservé sous la forme de puissantes maçonneries qui font écho à celles mises en valeur dans le parking Saint-Antoine. C'est à l'intérieur de cette plateforme que l'on dégage actuellement les vestiges d'un quartier antique, dont une construction du 1^{er} siècle de notre ère assainie à l'aide d'un vide sanitaire constitué d'une série d'amphores provenant d'Espagne. C'est sur l'emplacement de ces bâtiments romains qui semblent détruits à la fin du 2^e siècle qu'une vaste église funéraire est édifiée au cours de l'Antiquité tardive. Il s'agit sans doute de l'église Saint-Laurent, dont certains murs sont exceptionnellement conservés sur une hauteur de près de deux mètres. Une importante série de tombes de différents types mais dont une majorité sont aménagées dans des coffres de dalles occupent l'intérieur de l'église et ses abords immédiats.

Les recherches archéologiques vont se prolonger, mais on peut d'ores et déjà affirmer qu'il s'agit d'une découverte exceptionnelle qui permettra de combler d'importantes lacunes sur l'histoire de ce flanc oriental de la cité. De plus, sachant que cette zone de la ville a été sans cesse perturbée par l'avancée des fortifications depuis le Moyen Age jusqu'à leur démantèlement au 19^e siècle, nous pouvons considérer qu'il s'agit d'une véritable aubaine si une telle richesse de vestiges a pu parvenir jusqu'à nous, protégée à l'intérieur du Mottet de Saint-Laurent depuis son édification au 16^e siècle.

Notre demande

Considérant que ces découvertes archéologiques sont exceptionnelles et qu'il serait regrettable de les combler, nous signataires habitants du quartier ou visiteurs, nous demandons par voie de pétition que ce lieu soit maintenu et couvert de façon à ce qu'il soit accessible au public comme c'est le cas pour les vestiges du parking de Saint-Antoine et pour la cathédrale.

N.B. 9 signatures
*Association des Habitants du
Centre et de la Vielle Ville
(AHCVV)*